

Zonage – Plan général

Echelle : 1 / 7000

Historique de l'élaboration du PLU :

Mis en révision le 27 Juin 2013
 PADD débattu le 23 Juin 2016
 Document arrêté le 17 Novembre 2016
 Document approuvé le 30 Juin 2017

Cyclades
 CYCLADES
 Espace Valette
 735 Rue du Lieutenant Parayre
 13 858 AIX-EN-PROVENCE

NATURALIA
 NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
 Site Agropac
 Rue Lawrence Durrell BP 31 285
 84 911 AVIGNON

0 125 250 500
Mètres

Légende

- Bâti
- Limite communale
- Objets linéaires divers
- Objets surfaciques divers
- Parcelle
- Zones et secteurs

Eléments remarquables du patrimoine au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

- Patrimoine bâti
- Arbres remarquables
- Alignement d'arbres remarquables
- Espaces verts protégés
- Vues remarquables

Les emplacements réservés au titre des articles L151-41 du code de l'urbanisme

- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3°
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-4°

Espaces Boisés Classés

- Communs au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Remarquables au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme

Autres éléments réglementaires

- Linéaire de diversité commerciale et économique au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
- Recul graphique
- Alignement graphique
- Ligne de retrait des constructions par rapport à la voie prévue par l'article L111-6 du code de l'urbanisme

